

Conseil municipal du 14 mai 2018

PRESENTS: PIQUET André, NOBLET Bernard, LE LUEL Rémy PICARD Yvette, EMEREAU Patrice, DENISET Evelyne, METAYER Nicolas, BATRIN Christelle, DREAN Claudine, ISSERT Cécile DEME Anne-Laure, LE BRETON Bernard, TIGEOT Fabien (arrivé 21h36)

ABSENTS excusés : BUSSON David, COEFFEC Yves,

Date de convocation : 7 mai 2018

Evelyne DENISET est nommée secrétaire de séance

Lecture de l'ordre du jour de la séance.

Adoption à l'unanimité des membres présents du procès-verbal du conseil municipal du 26 mars 2018

32. Modification des indemnités des élus

M. EMEREAU ne souhaite plus percevoir d'indemnité,

Modification de la délibération 75 du 28 avril 2014

De fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :

maire : 17.85% % de l'indice brut terminal

1^{er} adjoint : 7% de l'indice brut terminal

2^{ème} adjoint : 7 % de l'indice brut terminal

3^{ème} adjoint : 7% de l'indice brut terminal

4^{ème} adjoint : 7 % de l'indice brut terminal

~~conseiller municipal : 4 % de l'indice brut terminal~~

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Valide cette modification

Point sur la boulangerie

La commune de Bohal se trouve dépourvu de son commerce de bar-tabac suite à la liquidation judiciaire. Le conseil municipal est très attaché à pouvoir conserver ce lieu de rencontre qui conforte son autre commerce de boulangerie.

La reprise de ce commerce devait se faire par une location de l'immeuble et le jeune repreneur avait toutes les chances de concrétiser l'affaire.

Mais voilà que le propriétaire de l'immeuble ne veut plus louer les murs mais les vendre. Le dossier a dû être revu et les partenaires financiers sont devenus très réticent.

La volonté du conseil municipal de vouloir pérenniser ce commerce amène la commune à porter l'acquisition de l'immeuble par manque d'initiative privée.

Aussi nous envisageons d'acquérir cet immeuble pour la somme de 66000 € + frais de notaire sous réserve d'obtenir les aides au maintien du dernier commerce dans sa spécialité.

Une demande de financement pourra être sollicité à de l'Oust à Brocéliande Communauté à hauteur de 30 000€. Soit un reste à charge de 41000€. Cette aide financière est assorti d'une obligation de garder le bien sur un durée minimum de 3 ans. Avec la souscription d'un emprunt sur 15 ans les échéances mensuelles serait d'environ 250 euros et pourrait être couvertes par les

loyers demandés au repreneur. Le risque pour la commune est minime. Monsieur le Maire propose au conseil municipal de poursuivre cette réflexion et faire parvenir une demande de financement auprès de l'OBC. Un **bail de location serait** à mettre en place avec le repreneur **avec** celui-ci prendrait en l'état l'immeuble, charge à lui d'en assurer toutes les obligations nécessaires.

34. Plan de financement pour une demande de financement – bar tabac

Monsieur le Maire propose d'approuver le plan de financement pour solliciter une aide financière à l'Oust à Brocéliande communauté au titre du dispositif d'aide aux communes pour le maintien du commerce et service de proximité tel que proposé ci-dessous :

DEPENSES (HT)		RECETTES	
Achat d'immeuble	66 000.00 €	OBC	30 000.00€
Frais de notaire	5 000.00 €	AUTOFIN (50%)	41 000.00€
TOTAL	71 000.00€	TOTAL	71 000.00€

Après délibération, les membres du conseil, à l'unanimité :

- approuvent le projet et autorisent le Maire à engager les dépenses inscrites ci-dessous pour la réalisation
- valident à l'unanimité ce plan de financement
- autorisent Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subvention au titre du dispositif d'aide aux communes pour le maintien du commerce et service de proximité.

Point sur les commissions :

Commission communication- relation associations

- Le conseil municipal pour des raisons économiques et vu le développement des autres moyens de communications (site internet Facebook de la commune) décide de passer à une nouvelle formule pour la communication écrite :
 - Un bulletin annuel en janvier
 - Un flash info sur une double page en juillet
- Le conseil municipal valide l'achat de 20 photos pour 100€ à Monsieur JEAGT pour utiliser sur le nouveau site internet.
- Monsieur JOSSE François a lancé son autoentreprise « Atout sport » pour proposer la découverte de différentes activités physiques sur Bohal le jeudi de 16h30 à 19h00. La commune lui propose la gratuité de la mise à disposition de la salle jusqu'en janvier et après janvier un tarif de 2€ le créneau.
- Une réunion avec les associations pour l'utilisation des salles va être organisée en juin.

Commission environnement

L'opération désherbons sans désherbant a eu lieu samedi matin 31 mars. Une dizaine de bénévoles était présent. La population n'a pas beaucoup répondu à l'appel à participation.

Problème de communication? Pour une prochaine opération, il serait intéressant d'associer l'école au projet.

Les ruches se portent bien.

Bandes enherbées fleuris a réalisé rapidement.

Commission travaux

L'enrobé du terrain multisports a été réalisé. Il y a un léger problème de pente. Une fois celui-ci solutionné la structure pourra être posé en une semaine.

Le point à temps a été réalisé. Par manque de tonnage, le clos des chênes n'a pas été fait. Une nouvelle commande pour une tonne va être demandée pour quelques secteurs oubliés.

Commission personnel

Suite au désistement de M. FRANCAUD pour le poste d'agent technique, M. Thibaut MARTIN a été recruté du 22 mai 2018 au 21 mai 2019 sur un 30h/semaine annualisé.

Demande d'achat de la parcelle ZH161.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Monsieur Marc RETHO adressé au conseil municipal pour l'achat de la parcelle ZH161.

Celui-ci met en doute l'entretien de cette parcelle et sollicite le conseil en effectuant une proposition d'achat pour la somme de 3000 euros.

Le conseil municipal après délibération rejette sa demande.

Questions diverses.

- Rencontre territorial avec l'ensemble du conseil municipal le 17 avril 2018 à Augan. Monsieur le Maire était seul représentant de la commune
- Boucles de l'oust : dimanche 27 mai affiche et circuit sur le site de la commune. Recherche de bénévoles pour 2 heures. environ 120 cyclistes attendus. La commune offrira le pot aux bénévoles
- Prochaine date de conseil : 18 juin 2018 à 20h00.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.